

Département de la Corrèze
COMMUNE DE LE PESCHER

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2020 A 20 H 30**

Présents : GALINON Éric – LAROCHE Vincent - REYGNER Laure - BROUSSOLLE Alain – HALLEWELL Anna – MARSALLON Olivier – NAVES Jean-Bernard – NGUYEN Monique - ROUME Thomas – VERGNE René

Absents : CIRGUE David – REYGNER Laure (procuration à LAROCHE Vincent)

Secrétaire de séance : NGUYEN Monique

ORDRE DU JOUR :

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 25 février 2020.

Comptes de gestions et comptes administratifs 2019.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestions et les comptes administratifs 2019 pour le budget Principal, le budget assainissement collectif et le budget Lotissement le chant des oiseaux.

Principal

Dépenses de fonctionnement : 229 824.98 €
Recettes de fonctionnement : 420 833.50 €
Excédent de fonctionnement : 191 008.52 €

Dépenses d'investissement : 245 163.31 €
Recettes d'investissement : 98 750.73 €
Besoin de financement : 146 412.58 €

Assainissement collectif

Dépenses de fonctionnement : 25 492.90 €
Recettes de fonctionnement : 36 880.49 €
Excédent de fonctionnement : 11 387.59 €

Dépenses d'investissement : 72 940.70 €
Recettes d'investissement : 51 851.76 €
Besoin de financement : 21 088.94 €

Lotissement le Chant des oiseaux

Dépenses de fonctionnement : 0 €
Recettes de fonctionnement : 0 €

Dépenses d'investissement : 35 469.11 €
Recettes d'investissement : 0 €
Besoin de financement : 35 469.11 €

Questions diverses.

Permanence du bureau de vote.

8h – 10h : Eric, Vincent, Olivier

10h – 12h : Monique, Eric

12h – 14h : Alain, René

14h – 16h : Eric, Laure

16h – 18h : Vincent, Eric, Alain

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire : Monique NGUYEN

Le Maire : Éric GALINON